



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE TALMONTIERS DU 27 MAI 2020

<b>Date de convocation</b> 22/05/2020	
<b>Date d'affichage</b> 22/05/2020	
<b>Nombre de conseillers</b>	
En exercice :	15
Présents :	15
Votants :	15

Le 27 Mai deux mil vingt, à 18H06, les membres du Conseil municipal de la Commune de Talmontiers proclamés par le bureau électoral suite aux opérations du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### Présents :

M. BRULE Philippe, Mme COCHET Brigitte, M. LECOCQ Nicolas, M. NDJIKESSI Thierry, M. RIBIERE Jean-Paul, Mme ROSSIGNOL Corinne, M. DELENCLOS Gérard, Mme DJIDEL Khaoukha, Mme LASALLE Isabelle, Mme CHARLET Viviane, M. VALLEE Gérard, Mme Gaëlle MOREL WARE, M. DE-GEITERE Ulysse, M. KALWAK Johnny, Mme LUBASINSKI Catherine

Mme LASALLE est désignée secrétaire de séance

Monsieur LEBORGNE Maire de Talmontiers ouvre la séance et cède la place à Madame CHARLET Viviane doyenne d'âge.

### ELECTION DU MAIRE

---

La présidente, après avoir donnée lecture des articles L.2122-4, L.2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder à l'élection d'un Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4, L.2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Mme Brigitte COCHET propose sa candidature.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

Brigitte COCHET : 15 voix

Mme Brigitte COCHET ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

## **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

---

Le conseil municipal décide par 15 voix pour, de fixer le nombre d'adjoints au maire à quatre et procède à leur élection.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

---

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Brigitte COCHET élue maire, à l'élection du premier adjoint.

Monsieur Jean-Paul RIBIERE propose sa candidature

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

Jean-Paul RIBIERE : 15 voix

Mr Jean-Paul RIBIERE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT**

---

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Brigitte COCHET élue maire, à l'élection du deuxième adjoint.

BRULE Philippe propose sa candidature

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15  
A déduire : bulletins blancs ou nuls : 1  
Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 14  
Majorité absolue : 8

A obtenu :

BRULE Philippe : 14 voix

Mr BRULE Philippe ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>e</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

---

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Brigitte COCHET élue maire, à l'élection du troisième adjoint.

MOREL WARE Gaelle propose sa candidature.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

MOREL WARE Gaelle : 15 voix

Mme MOREL WARE Gaelle ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>e</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

## **ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT**

---

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Madame Brigitte COCHET élue maire, à l'élection du quatrième adjoint.

LUBASINSKI Catherine propose sa candidature.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

A déduire : bulletins blancs ou nuls : 0

Reste, pour le nombre des suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

A obtenu :

LUBASINSKI Catherine : 15 voix

Mme LUBASINSKI Catherine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4<sup>e</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.

LECTURE DE LA CHARTE par Madame COCHET Brigitte Maire de Talmontiers

## INFORMATIONS DIVERSES

---

Madame COCHET Brigitte Maire, à préciser les faits suivants :

Le Maire sortant n'a pas cru de voir assurer une transmission d'informations ni même communiquer avec notre équipe en cette période pour le moins trouble pour notre pays et notre village.

Cela est tout à fait conforme à la gestion passée, toutefois il reste responsable et comptable de cette gestion.

***La séance est levée à 18H45***

Le Maire,

Brigitte COCHET

